

Association Zeste de Savoir

Nancy, le 13/03/2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Assemblée Générale Ordinaire de l'association Zeste de Savoir aura lieu le samedi 6 avril 2024, à partir de 14h30 (heure de Paris).

Celle-ci se tiendra en ligne sur la plateforme Jitsi à l'adresse suivante : https://meet.jit.si/ZesteDeSavoirAGO2024

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Rapport d'activité de l'association.
- 2. Bilan moral du président.
- 3. Bilan financier du trésorier.
- 4. Fréquence, proportion et quantité du contenu édité.
- 5. Valorisation de notre bibliothèque de contenus.
- 6. Valorisation de notre bibliothèque de contenus.
- 7. Organisation interne de l'association et participation des membres du CA.
- 8. Fixation du montant des cotisations.
- 9. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- 10. Ouestions diverses.

Vous trouverez plus d'informations quant à cet ordre du jour sur le forum : https://zestedesavoir.com/forums/sujet/17338/assemblee-generale-ordinaire-du-6-avril-2024/

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts et de notre règlement intérieur :

- Pour avoir le droit de participer à l'assemblée, vous devez être à jour de cotisation à la date du 6 avril 2024.
- Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un·e mandataire. À cet effet, vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire et par email au secrétaire de l'association. Toutes les procurations doivent, à fins de comptabilisation, être déposées au plus tard le 6 avril 2024. À défaut, elles ne seront pas prises en compte.

Cordialement,

Antoine Rozo pour Zeste de Savoir